



Cahors
VALLEE
DU LOT

**KIT INFOS PRATIQUES
LES LABELS POUR LES
HEBERGEMENTS**

Les labels privés



Attractivité et qualification de l'offre

Être labellisé, c'est bénéficier d'une **marque nationale** qui garantit aux clients un **hébergement de qualité et contrôlé**, mais aussi de supports de **communication et commercialisation**. Le label peut entièrement **gérer vos réservations**.

Comme pour le classement, une grille de critères propre à chaque label propose une labellisation avec une échelle de valeurs (2 épis, 3 clés...).

Plusieurs réseaux privés qui proposent la labellisation, les plus connus étant :

- [Gîtes de France](#)
- [Clévacances](#)



ATTENTION !

Le label n'équivaut pas au classement national Atout France.



Les labels thématiques



Attractivité et qualification de l'offre

HEBERGEMENT PÊCHE

C'est un label national accordé par la Fédération Départementale de Pêche et la Protection du Milieu Aquatique et l'Office de Tourisme Cahors Vallée du Lot. Il est destiné aux hébergements proposant des services et des aménagements pour une clientèle de pêcheurs.

Informations sur le [label Hébergement Pêche](#), contactez votre OT.



ACCUEIL VELO

C'est une marque nationale destinée aux professionnels proposant des services et des aménagements adaptés aux itinérants à vélo, et présentant un accueil de qualité le long des itinéraires cyclables.

Dans le Lot, la Véloroute « La Vallée du Lot à Vélo ». La marque est accordée par Lot Tourisme.

Informations sur le [label Accueil Vélo](#) sur le site de Lot Tourisme.

Les labels thématiques

Attractivité et qualification de l'offre

ACCUEIL CHEVAL (ATE du LOT)

L'Association de Tourisme Equestre du Lot s'occupe de la qualification des établissements répondant à la Charte Accueil Cheval.

Celle-ci **garantie au cavalier randonneur** un lieu d'accueil pour ses chevaux, au minimum équipé.

Informations sur le label Accueil Cheval sur le site de l'ATE du Lot : <https://www.cheval-lot.com/infos-utiles/nos-services/>



LE REFERENTIEL DEPARTEMENTAL GÎTE D'ETAPE

Il n'existe **pas encore de définition réglementaire** pour ce type d'hébergement touristique : il n'y a donc pas de classement officiel.

En revanche, l'Agence de Développement Touristique du Lot (Lot Tourisme) a créé un référentiel départemental.

Son objectif : qualification d'hébergements adaptés à la pratique de la randonnée, répondant à des **critères de base en termes de confort et de sécurité**.

Eligibilité : le gîte doit proposer 6 couchages minimum.

Informations sur le label Rando Etape sur le site Lot Tourisme :

<https://www.tourisme-lot-ressources.com/acc%C3%A8s-prestataires/classement-et-labels/rando-etape/>

Les labels thématiques



Attractivité et qualification de l'offre

ACCUEIL CHEMIN DE COMPOSTELLE EN FRANCE

(label national)

Accessible à tous les types hébergements touristiques. Ils doivent être à minima classés, qualifié(e)s ou labellisé(e)s : vérification par Lot Tourisme

Visites triennales chez les hébergeurs avec les grilles de critères en place pour les clientèles ciblées visites réalisées par Lot Tourisme ou en partenariat.

Objectif des démarches pour le département : Avoir des hébergeurs engagés, ambassadeurs de la thématique et du Lot, en capacité de parler de l'activité et de tourisme, favorisant le partenariat et le réseau.



RANDO ACCUEIL (label national)

Rando Accueil est un label national qui identifie des hébergements touristiques spécialisés dans la randonnée (à pied, à vélo, en VTT, à cheval, à ski, en raquette...) mais aussi dans les activités de découverte et les sports de pleine nature.

Le label Rando Accueil garantit aux clients des hébergements et des services adaptés aux différentes pratiques de balade et de grande randonnée.

Votre contact à Lot Tourisme :

Marie-Annick Cambe

Assistante technique et animatrice
randonnée

Tél : 06 75 46 1153

Mail : ma.cambe@tourisme-lot.com

Les labels thématiques

Attractivité et qualification de l'offre



VIGNOBLES ET DECOUVERTES

Le label **Vignobles et Découvertes** est attribué pour une durée de 3 ans par **Atout France**, sur recommandation du Conseil Supérieur de l'Œnotourisme.

Suivant un **référentiel d'usage**, son objectif premier est de faciliter l'organisation d'un séjour pour les œnotouristes sur la destination labellisée, en **valorisant l'ensemble des prestataires qui proposent un service qualifié**.

Intégrer le label Vignobles et Découvertes permet de faire partie d'un réseau de professionnels œnotouristiques, d'avoir une **visibilité sur les marchés nationaux et internationaux**, et de **bénéficier de conseils, appui au montage de projet, etc.**

Informations sur le [label Vignobles et Découvertes](#) sur le site **Atout France**.



Les labels Qualification et Qualité Tourisme



UNIQUEMENT POUR LES CHAMBRES D'HOTES

QUALITE TOURISME

La marque **Qualité Tourisme™** est la seule marque d'État attribuée aux **professionnels du tourisme** pour la **qualité de leur accueil et de leurs prestations**.

Qualité Tourisme™ représente pour vous un signe de **reconnaissance national** qui permet aux **touristes de choisir en toute confiance votre établissement**.

Découvrez les [prérequis, les engagements et les avantages de la marque](#).

QUALIFICATION

La qualification **Chambres d'hôtes Référence** proposée par **Atout France**, est basée sur une **grille de critères**. Elle garantit le respect des normes, la **qualité de l'accueil et des prestations fournies**. La qualification est **valable 5 ans**.

L'Office de tourisme Cahors Vallée du Lot peut vous proposer cette qualification.

Pour en savoir plus, téléchargez le [guide de l'exploitant](#).

